

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION
Pour les trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015

Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes y afférentes (les « états financiers consolidés ») de Hydro One Limited (« Hydro One » ou la « société ») pour le trimestre clos le 31 mars 2016 et avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes ainsi que le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens et ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») des États-Unis. Toutes les informations financières paraissant dans le présent rapport de gestion sont présentées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La société a préparé le présent rapport de gestion conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. L'information paraissant dans le présent rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2016 est fondée sur l'information dont dispose la direction au 5 mai 2016.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET STATISTIQUES

| Trimestres clos les 31 mars <i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)</i> | 2016 | 2015 | Variation |
|--|-------------------------|-----------------------------|------------------|
| Produits | 1 686 | 1 808 | (6,7) % |
| Achats d'électricité | 896 | 970 | (7,6) % |
| Produits, déduction faite des achats d'électricité | 790 | 838 | (5,7) % |
| Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration | 256 | 278 | (7,9) % |
| Amortissement | 190 | 187 | 1,6 % |
| Charges de financement | 96 | 94 | 2,1 % |
| Impôts sur le bénéfice | 33 | 45 | (26,7) % |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de Hydro One | 208 | 228 | (8,8) % |
| Bénéfice de base et dilué par action ordinaire | 0,35 \$ | 0,47 \$ | (25,5) % |
| Bénéfice de base et dilué par action ordinaire pro forma ajusté non conforme aux PCGR (bénéfice par action ajusté) ¹ | 0,35 \$ | 0,38 \$ | (8,8) % |
| Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation | 373 | 426 | (12,4) % |
| Fonds provenant des activités d'exploitation (FPAE) ¹ | 382 | 488 | (21,7) % |
| Investissements en capital | 379 | 345 | 9,9 % |
| Transport : Moyenne mensuelle de la demande de pointe sur 60 minutes en Ontario (MW) | 20 555 | 21 378 | (3,8) % |
| Distribution : Électricité distribuée aux abonnés de Hydro One (TWh) | 7,0 | 8,7 | (19,5) % |
| | 31 mars 2016 | 31 décembre 2015 | |
| Ratio de la dette sur la structure du capital ² | 51,1 % | 50,7 % | |

¹ Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures non conformes aux PCGR » pour une description et un rapprochement du bénéfice par action ajusté et des FPAE.

² Le ratio de la dette sur la structure du capital correspond au total de la dette (qui comprend la dette à long terme totale et les emprunts à court terme, déduction faite de la trésorerie) divisé par le total de la dette plus le total des capitaux propres, y compris les actions privilégiées, mais exclusion faite de tout montant se rapportant à la participation sans contrôle.

VUE D'ENSEMBLE

Hydro One est la plus importante société de transport et de distribution d'électricité en Ontario. Par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive, Hydro One Inc., elle possède et exploite la quasi-totalité du réseau de transport d'électricité de l'Ontario et un réseau de distribution à faible voltage d'environ 123 000 km. Hydro One compte trois secteurs d'activité : i) le transport; ii) la distribution; et iii) les autres activités.

Entreprise de transport – L'entreprise de transport de Hydro One représentait environ 50 % du total de ses actifs au 31 mars 2016 et environ 49 % du total de ses produits, déduction faite des achats d'électricité, au premier trimestre de 2016.

Entreprise de distribution – L'entreprise de distribution de Hydro One représentait environ 37 % du total de ses actifs au 31 mars 2016 et environ 49 % du total de ses produits, déduction faite des achats d'électricité, au premier trimestre de 2016.

Autres activités – Le secteur Autres activités de Hydro One représentait environ 13 % du total des actifs de Hydro One au 31 mars 2016 et environ 2 % du total de ses produits, déduction faite des achats d'électricité, au premier trimestre de 2016.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Bénéfice net

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2016 s'est établi à 208 millions de dollars, en baisse de 20 millions de dollars (8,8 %) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net a subi l'influence notable de ce qui suit :

- les températures plus clémentes que les normales saisonnières observées au premier trimestre de 2016 ont entraîné une réduction des produits tirés du transport imputable principalement à la baisse de la moyenne de la demande de pointe en Ontario ainsi qu'une diminution des produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité, faisant suite à la réduction de la consommation d'énergie, facteurs en partie compensés par l'accroissement des tarifs de distribution;
- le dessaisissement de Hydro One Brampton Networks Inc. (« Hydro One Brampton »), en août 2015;
- une baisse des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration, en raison de ce qui suit :
 - la diminution des coûts liés au service à la clientèle et aux créances irrécouvrables par suite de l'achèvement du projet de stabilisation du système d'information de la clientèle de la société;
 - la diminution des coûts liés à l'impartition des services de soutien;
 - la réduction des dépenses de gestion de la végétation dans le cadre du dégagement des lignes de distribution; facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'accroissement des coûts associés aux interventions lors de pannes de courant et au rétablissement du courant lors de la tempête de verglas survenue en mars 2016.

Bénéfice par action et bénéfice par action ajusté

Le bénéfice par action et le bénéfice par action ajusté se sont établis à 0,35 \$ au premier trimestre de 2016, comparativement à un bénéfice par action de 0,47 \$ et à un bénéfice par action ajusté de 0,38 \$ au premier trimestre de 2015. Leur diminution s'explique par la baisse du bénéfice net en 2016, mentionnée ci-dessus; dans le cas du bénéfice par action, la diminution s'explique aussi par l'accroissement du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

Produits

| Trimestres clos les 31 mars | | | |
|--|--------------|--------------|------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)</i> | | | |
| | 2016 | 2015 | Variation |
| Transport | 386 | 406 | (4,9) % |
| Distribution | 1 286 | 1 389 | (7,4) % |
| Autres activités | 14 | 13 | 7,7 % |
| | 1 686 | 1 808 | (6,7) % |
| <hr/> | | | |
| Transport | | | |
| Moyenne mensuelle de la demande de pointe sur 60 minutes en Ontario (MW) | 20 555 | 21 378 | (3,8) % |
| <hr/> | | | |
| Distribution | | | |
| Électricité distribuée aux abonnés de Hydro One (TWh) | 7,0 | 8,7 | (19,5) % |

Produits tirés du transport

La baisse de 20 millions de dollars, ou 4,9 %, des produits tirés du transport pour le trimestre clos le 31 mars 2016 est imputable principalement à la diminution de la moyenne mensuelle de la demande de pointe sur 60 minutes en Ontario, qui découle des températures plus clémentes que les normales saisonnières en 2016, facteur qui a largement contrebalancé les tarifs de transport plus élevés approuvés par la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») pour 2016.

Produits tirés de la distribution

La baisse de 103 millions de dollars, ou 7,4 %, des produits tirés de la distribution pour le trimestre clos le 31 mars 2016 est due essentiellement à la diminution des coûts liés aux achats d'électricité, à la baisse de la consommation d'énergie attribuable aux températures hivernales plus clémentes que les normales saisonnières en 2016 et au dessaisissement de Hydro One Brampton en août 2015, facteurs compensés en partie par les tarifs de distribution plus élevés approuvés par la CEO pour 2016. La diminution de la quantité d'électricité distribuée aux abonnés de Hydro One au premier trimestre de 2016 est principalement imputable à la baisse de la consommation d'énergie mentionnée ci-dessus.

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration

| Trimestres clos les 31 mars <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | 2016 | 2015 | Variation |
|---|-------------|-------------|------------------|
| Transport | 96 | 99 | (3,0) % |
| Distribution | 141 | 166 | (15,1) % |
| Autres activités | 19 | 13 | 46,2 % |
| | 256 | 278 | (7,9) % |

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées au transport

La baisse de 3 millions de dollars, ou 3,0 %, des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées au transport pour le trimestre clos le 31 mars 2016 découle essentiellement de la diminution des besoins en matière de remise à neuf de pièces d'équipement des transformateurs et de la réduction du volume des travaux d'entretien correctif exécutés relativement aux équipements d'alimentation.

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées à la distribution

La baisse de 25 millions de dollars, ou 15,1 % des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées à la distribution pour le trimestre clos le 31 mars 2016 découle essentiellement de ce qui suit :

- la réduction des créances douteuses par suite d'une révision à la baisse des créances irrécouvrables estimatives et la diminution des dépenses par suite de l'achèvement du projet de stabilisation du système d'information de la clientèle de la société;
- la diminution des coûts liés à l'impartition des services de soutien;
- la réduction des charges faisant suite à la scission de Hydro One Brampton, en août 2015; et
- la réduction des dépenses de gestion de la végétation liées principalement au dégagement des lignes de distribution, facteurs en partie contrebalancés par :
- les coûts accrus associés aux interventions lors de pannes de courant et au rétablissement du courant lors de la tempête de verglas survenue en mars 2016;
- l'accroissement des coûts liés à l'exploitation de sociétés de distribution locales récemment acquises.

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées aux autres activités

La hausse de 6 millions de dollars, ou 46,2 %, des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées aux autres activités pour le trimestre clos le 31 mars 2016 découle essentiellement de l'accroissement du coût des services de consultation en 2016.

Charge d'impôts sur le bénéfice

La charge d'impôts sur le bénéfice du trimestre clos le 31 mars 2016 a diminué de 12 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2015. Le taux d'imposition effectif de la société s'est établi à 13,3 % pour le trimestre, contre 16,1 % au premier trimestre de 2015. L'écart entre les deux taux d'imposition effectifs s'explique principalement par la baisse du bénéfice net avant impôt et par la variation négligeable des différences temporaires prises en compte dans les tarifs.

Au quatrième trimestre de 2015, par suite de la vente par la Province d'une participation d'environ 15 % dans la société, Hydro One s'est trouvée à quitter le régime de paiements en remplacement des impôts sur le bénéfice des sociétés de la Province et est devenue une société imposable en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Dans le cadre de cette transition, la valeur fiscale des actifs de Hydro One et de ses filiales a été réévaluée à la juste valeur marchande. Ce relèvement de la valeur fiscale des actifs de la société s'est traduit par la comptabilisation d'un actif d'impôt différé de 2,6 milliards de dollars. La comptabilisation de ce montant dans les résultats consolidés de la société au quatrième trimestre de 2015 a rendu non comparables certaines mesures des flux de trésorerie, dont le fonds de roulement et les FPAE et a entraîné, sur une base prospective, une hausse des capitaux propres, ce qui fait en sorte que le rendement sur les capitaux propres calculé sur une base consolidée paraît considérablement inférieur à celui qui est autorisé par les organismes de réglementation pour les activités de transport et de distribution de la société.

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015

Dividendes sur les actions ordinaires

En février 2016, la société a annoncé le versement en trésorerie d'un dividende de 0,34 \$ par action aux détenteurs d'actions ordinaires. C'était le premier dividende sur les actions ordinaires déclaré par Hydro One depuis la clôture de son premier appel public à l'épargne (le « PAPE »), en novembre 2015; le dividende était composé d'une tranche de 0,13 \$ pour la période qui a suivi le PAPE, soit celle du 5 novembre au 31 décembre 2015, et d'une tranche de 0,21 \$ pour le premier trimestre clos le 31 mars 2016. Le dividende a été versé le 31 mars 2016 aux actionnaires inscrits au 17 mars 2016. Le 5 mai 2016, donc après la clôture du premier trimestre, le conseil d'administration de la société a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action qui sera versé en trésorerie le 30 juin 2016 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits au 14 juin 2016.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

| Trimestres clos les <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | 31 mars 2016 | 31 déc. 2015 | 30 sept. 2015 | 30 juin 2015 | 31 mars 2015 | 31 déc. 2014 | 30 sept. 2014 | 30 juin 2014 |
|--|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
| Produits | 1 686 | 1 522 | 1 645 | 1 563 | 1 808 | 1 662 | 1 556 | 1 566 |
| Produits, déduction faite des achats d'électricité | 790 | 736 | 789 | 725 | 838 | 769 | 776 | 742 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 208 | 143 | 188 | 131 | 228 | 216 | 169 | 110 |
| Bénéfice de base et dilué par action ordinaire | 0,35 \$ | 0,26 \$ | 0,39 \$ | 0,27 \$ | 0,47 \$ | 0,45 \$ | 0,35 \$ | 0,23 \$ |
| Bénéfice de base et dilué par action ajusté | 0,35 \$ | 0,24 \$ | 0,32 \$ | 0,22 \$ | 0,38 \$ | 0,36 \$ | 0,29 \$ | 0,18 \$ |

Les variations des produits et du bénéfice net d'un trimestre à l'autre sont principalement dues à l'incidence des conditions météorologiques saisonnières sur la demande des abonnés et sur les prix ayant cours sur le marché.

SOMMAIRE DES SOURCES ET DES AFFECTATIONS DE LIQUIDITÉS

Les principales sources de flux de trésorerie de Hydro One sont les fonds provenant des activités d'exploitation, les émissions de titres d'emprunt sur les marchés financiers et les facilités de crédit bancaire, qui servent à répondre aux besoins de financement de Hydro One, notamment les dépenses en immobilisations de la société, le service et le remboursement de la dette ainsi que le versement de dividendes.

Le tableau ci-dessous présente les sources et les affectations de liquidités de la société pour les trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015 :

| Trimestres clos les 31 mars <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | 2016 | 2015 |
|--|------------|-----------|
| Activités d'exploitation | | |
| Bénéfice net | 215 | 234 |
| Variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation | (18) | (66) |
| Autres | 176 | 258 |
| | 373 | 426 |
| Activités de financement | | |
| Émission de titres d'emprunt à long terme | 1 350 | – |
| Remboursement d'une dette à long terme | (450) | – |
| Remboursement de billets à court terme | (536) | – |
| Dividendes versés | (208) | (29) |
| Autres | (9) | 33 |
| | 147 | 4 |
| Activités d'investissement | | |
| Dépenses en immobilisations | (371) | (344) |
| Autres | 10 | (5) |
| | (361) | (349) |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 159 | 81 |

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les rentrées liées aux activités d'exploitation du premier trimestre de 2016 ont totalisé 373 millions de dollars comparativement à 426 millions de dollars au premier trimestre de 2015. La baisse des rentrées liées aux activités d'exploitation en 2016 est principalement imputable aux changements apportés aux comptes d'écart et de report réglementaires qui ont des répercussions sur les produits et à la diminution du bénéfice net, en partie compensés par les variations des soldes des débiteurs qui reflètent la baisse des produits et par l'accroissement des achats d'électricité à payer faisant suite à des modifications apportées au taux d'ajustement global.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les rentrées liées aux activités de financement du premier trimestre de 2016 ont totalisé 147 millions de dollars comparativement à 4 millions de dollars au premier trimestre de 2015. L'augmentation en 2016 est principalement attribuable au produit en trésorerie lié à l'émission de titres d'emprunt à long terme et a été en partie contrebalancée par le remboursement de billets à court terme et de dette à long terme ainsi que par le versement de dividendes. Se reporter à la rubrique intitulée « Liquidités et stratégie de financement » pour obtenir des détails sur les liquidités et la stratégie de financement de la société.

Au cours du premier trimestre de 2016, Hydro One a émis des titres d'emprunt à long terme de 1 350 millions de dollars dans le cadre de son programme de billets à moyen terme et a remboursé des titres d'emprunt à long terme de 450 millions de dollars venant à échéance, tandis qu'au premier trimestre de 2015, aucun titre d'emprunt à long terme n'avait été émis ni remboursé.

Pendant le premier trimestre de 2016, Hydro One a versé des dividendes de 208 millions de dollars (202 millions de dollars sur les actions ordinaires et 6 millions de dollars sur les actions privilégiées), comparativement à des dividendes de 29 millions de dollars versés au premier trimestre de 2015 (25 millions de dollars sur les actions ordinaires et 4 millions de dollars sur les actions privilégiées).

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les sorties liées aux activités d'investissement du premier trimestre de 2016 ont été de 361 millions de dollars comparativement à 349 millions de dollars au premier trimestre de 2015. L'augmentation en 2016 vient principalement d'une hausse des investissements en capital en 2016, qui a été en partie contrebalancée par les apports de capitaux reçus. Se reporter à la rubrique « Investissements en capital » pour obtenir des détails sur les investissements.

LIQUIDITÉS ET STRATÉGIE DE FINANCEMENT

Les liquidités à court terme proviennent des fonds provenant des activités d'exploitation, du programme de papier commercial de Hydro One Inc. et des facilités de crédit bancaire consolidées de la société. Aux termes de son programme de papier commercial, Hydro One Inc. est autorisée à émettre des billets à court terme d'une durée maximale de 365 jours pouvant aller jusqu'à 1,5 milliard de dollars. Au 31 mars 2016, l'encours du papier commercial de Hydro One Inc. se chiffrait à 955 millions de dollars, comparativement à 1 491 millions de dollars au 31 décembre 2015. En outre, la société et Hydro One Inc. disposent de facilités de crédit bancaire renouvelables de 2 550 millions de dollars qui arrivent à échéance entre 2018 et 2020. La société peut utiliser les facilités de crédit aux fins du fonds de roulement et pour les besoins généraux de l'entreprise. Les liquidités à court terme prévues par le programme de papier commercial, les facilités de crédit et les fonds provenant des activités d'exploitation prévus devraient suffire à financer les besoins normaux de la société en matière d'exploitation.

Au 31 mars 2016, la totalité de la dette à long terme de la société, dont le principal se chiffre à 9 623 millions de dollars, avait été émise par Hydro One Inc. aux termes du programme de billets à moyen terme de cette dernière. Au 31 mars 2016, le montant en capital autorisé maximal des billets à moyen terme pouvant être émis aux termes de ce programme s'élevait à 3,5 milliards de dollars, une tranche de 2 150 millions de dollars demeurant disponible jusqu'en janvier 2018. La dette à long terme est composée de billets et de débetures arrivant à échéance entre 2016 et 2064 et, au 31 mars 2016, la durée moyenne à courir jusqu'à l'échéance de ces effets était d'environ 16,7 ans et leur taux d'intérêt nominal pondéré, de 4,4 %.

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015

Le 30 mars 2016, Hydro One a déposé un prospectus préalable de base simplifié universel définitif (le « prospectus de base universel ») auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada. Le prospectus de base universel permet à Hydro One d'offrir, à l'occasion, et dans le cadre d'un ou de plusieurs appels publics à l'épargne, des titres d'emprunt, des actions ou d'autres valeurs mobilières ou encore, une combinaison de ces types de titres, d'une somme pouvant aller jusqu'à 8,0 milliards de dollars durant la période de 25 mois se terminant le 30 avril 2018. Hydro One a déposé son prospectus de base universel en partie pour simplifier le placement d'actions de la société par la Province et pour procurer à la société une plus grande souplesse financière pour l'avenir. Après la clôture du premier trimestre de 2016, Hydro One a annoncé la conclusion du placement secondaire d'une partie de ses actions ordinaires par la Province. Se reporter à la rubrique intitulée « Placement secondaire visant des actions ordinaires » pour en savoir plus sur cette opération. À la clôture de l'opération, la tranche qui demeurerait disponible aux termes du prospectus de base universel s'élevait à 6 030 millions de dollars.

Au 31 mars 2016, la société et Hydro One Inc. se conformaient à toutes les clauses restrictives et limites de nature financière associées à l'encours des emprunts et des facilités de crédit.

Notes de crédit

Au 31 mars 2016, les notes attribuées à Hydro One par les principales agences de notation approuvées étaient les suivantes :

| <u>Agence de notation</u> | <u>Note de crédit</u> |
|---|-----------------------|
| Standard & Poor's Rating Services (S&P) | A |

Hydro One n'a pas cherché à obtenir de notation de crédit relativement à ses titres. Une note d'émetteur attribuée par S&P est un avis prospectif portant sur la solvabilité générale du débiteur. Cet avis porte sur la capacité et la volonté du débiteur de satisfaire à ses engagements financiers à mesure qu'ils viennent à échéance, mais non sur une obligation financière en particulier. Un débiteur ayant reçu la note à long terme « A » possède une solide capacité de satisfaire à ses engagements financiers, mais est un peu plus vulnérable aux incidences défavorables de changements de circonstances et de variations de la conjoncture économique que les débiteurs ayant obtenu des notes supérieures.

La note susmentionnée ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres ni ne porte sur le cours des titres ou l'opportunité pour un investisseur particulier d'investir dans ceux-ci. Rien ne garantit que la note sera maintenue pendant une période donnée ou que S&P ne la modifiera pas ni ne la retirera entièrement dans l'avenir. Hydro One a versé et prévoit verser des sommes à S&P aux termes de conventions conclues avec celle-ci relativement à la note qui lui a été attribuée, et prévoit lui verser d'autres sommes dans l'avenir si les titres sont notés.

Au 31 mars 2016, les notes attribuées à la dette à long terme et à court terme de Hydro One Inc. par les agences de notation approuvées étaient les suivantes :

| <u>Agence de notation</u> | <u>Dette à court terme</u> <u>Notes</u> | <u>Dette à long terme</u> <u>Notes</u> |
|-------------------------------------|--|---|
| DBRS Limited (DBRS) | R-1 (bas) | A (élevé) |
| Moody's Investors Service (Moody's) | Préférentiel-2 | A3 |
| S&P | A-1 | A |

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL

Au premier trimestre de 2016, la société a fait des investissements en capital totalisant 379 millions de dollars et procédé à la mise en service de nouveaux actifs de 161 millions de dollars, dont le remplacement de poteaux en bois parvenus à la fin de leur durée de vie, le raccordement de nouvelles charges et les travaux de mise à niveau de lignes pour les clients et le remplacement de pièces d'équipement endommagées par les tempêtes, contre 345 millions de dollars et 187 millions de dollars, respectivement, en 2015.

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015

Le tableau ci-dessous présente les investissements en capital que Hydro One a effectués au cours des trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015 :

| Trimestres clos les 31 mars <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | 2016 | 2015 | Variation |
|---|-------------|-------------|------------------|
| Transport | | | |
| Maintien | 181 | 169 | 7,1 % |
| Développement | 40 | 33 | 21,2 % |
| Autres | 14 | 9 | 55,6 % |
| | 235 | 211 | 11,4 % |
| Distribution | | | |
| Maintien | 86 | 70 | 22,9 % |
| Développement | 39 | 44 | (11,4) % |
| Autres | 18 | 18 | – |
| | 143 | 132 | 8,3 % |
| Autres | 1 | 2 | (50,0) % |
| Total des investissements en capital | 379 | 345 | 9,9 % |

Investissements en capital liés au transport

La hausse de 24 millions de dollars, ou 11,4 %, des investissements en capital liés au transport au premier trimestre de 2016 découle essentiellement de ce qui suit :

- la poursuite des travaux effectués relativement à certains des projets de développement de réseaux interrégionaux de la société, comme le projet du poste de transport Clarington et le projet de remplacement du système de protection spéciale du Nord-Ouest;
- l'augmentation du volume des travaux exécutés dans le cadre des projets et des programmes de remise à neuf ou de remplacement des lignes aériennes;
- l'accroissement du volume des remplacements de composantes des postes de transport intégrés visant à compenser le vieillissement des actifs des postes, notamment aux postes de transport Allanburg, Espanola et Chénoux; et
- l'accroissement des investissements dans le réseau de cybersécurité visant à assurer la conformité aux normes de protection de l'infrastructure essentielle de la North American Electric Reliability Corporation; facteurs en partie contrebalancés par :
- l'achèvement de certains travaux effectués dans le cadre des projets d'approvisionnement local, comme l'installation d'un disjoncteur de ligne de 230 kV au poste de transport Almonte et le remplacement de disjoncteurs aux postes de transport Manby et Hearn;
- la réduction du volume des achats de pièces de rechange pour les transformateurs pour que la société soit prête à faire face à des remplacements de transformateurs imprévus.

Investissements en capital liés à la distribution

La hausse de 11 millions de dollars, ou 8,3 %, des investissements en capital liés à la distribution au premier trimestre de 2016 est essentiellement attribuable à ce qui suit :

- une intensification des travaux de rétablissement du courant par suite de la tempête de verglas survenue en mars 2016 et un accroissement du volume des travaux liés à des problèmes de qualité;
- la poursuite des travaux relatifs à l'investissement dans le projet de télécommunications sans fil de l'infrastructure de compteurs sophistiqués visant à assurer la continuité des compteurs intelligents et à améliorer les communications du réseau;
- l'augmentation du nombre de remplacements de poteaux de bois en raison des travaux de préparation effectués à l'avance pour profiter des conditions météorologiques clémentes pendant le premier trimestre; et
- les investissements consacrés à l'amélioration de l'efficacité des activités de service à la clientèle; facteurs en partie contrebalancés par :
- la réduction des dépenses d'investissement par suite de la scission de Hydro One Brampton, en août 2015;
- la réduction du volume des travaux de raccordement des sources de production distribuées demandés par les clients.

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015

Projets de transport importants

Le tableau qui suit présente l'état d'avancement de certains projets de transport importants de Hydro One au 31 mars 2016 :

| Nom du projet | Emplacement | Type | Mise en service prévue | Coût estimatif | Coûts en capital jusqu'à maintenant | État |
|--|--|--|------------------------|----------------|-------------------------------------|---|
| Projets de développement | | | | | | |
| Renforcement du réseau de transport dans les quartiers intermédiaires de Toronto | Toronto Sud-ouest de l'Ontario | Nouvelle ligne de transport | Décembre 2016 | 123 M\$ | 101 M\$ | En cours |
| Remise à neuf de l'infrastructure de transport dans la région de Guelph | Région de Guelph Sud-ouest de l'Ontario | Mise à niveau de la ligne de transport | Septembre 2016 | 103 M\$ | 74 M\$ | En cours |
| Poste de transport Clarington | Région d'Oshawa Sud-ouest de l'Ontario | Nouveau poste de transport | 2018-2019 | 297 M\$ | 142 M\$ | En cours |
| Renforcement du réseau de transport d'Essex County | Région de Windsor-Essex Sud-ouest de l'Ontario | Nouveau poste et nouvelle ligne de transport | 2018 | À déterminer | – | Décision de la CEO rendue en juillet 2015 |
| Ligne de transport Northwest Bulk | Thunder Bay Nord-ouest de l'Ontario | Nouvelle ligne de transport | Dès 2020 | À déterminer | – | Travaux de développement en cours |
| Raccordement est-ouest – expansion de postes | Nord de l'Ontario | Expansion de postes de transport | 2020 | 166 M\$ | – | Travaux de développement en cours |
| Projets d'investissements de maintien | | | | | | |
| Remplacement des disjoncteurs du poste de transport Bruce A | Tiverton Sud-ouest de l'Ontario | Maintien du poste | 2019 | 109 M\$ | 60 M\$ | En cours |
| Remplacement des disjoncteurs du poste de transport Richview | Toronto Sud-ouest de l'Ontario | Maintien du poste | 2019 | 102 M\$ | 48 M\$ | En cours |
| Remplacement des disjoncteurs du poste de transport Lennox | Napanee Sud-est de l'Ontario | Maintien du poste | 2020 | 95 M\$ | 3 M\$ | En cours |
| Remplacement des disjoncteurs du poste de transport Beck 2 | Région de Niagara Sud-ouest de l'Ontario | Maintien du poste | 2020 | 93 M\$ | 4 M\$ | En cours |

AUTRES OBLIGATIONS

Arrangements hors bilan

Il n'y a pas d'arrangements hors bilan qui ont, ou sont susceptibles d'avoir, une incidence importante aujourd'hui ou dans l'avenir sur la situation financière de la société, l'évolution de sa situation financière, ses produits ou charges, ses résultats d'exploitation, sa situation de trésorerie, ses dépenses en immobilisations ou ses sources de financement.

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015

Sommaire des obligations contractuelles et autres engagements commerciaux

Le tableau qui suit présente un sommaire de la dette et des autres obligations contractuelles importantes de Hydro One ainsi que d'autres engagements commerciaux importants :

| Au 31 mars 2016 <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | Total | Moins de 1 an | De 1 an à 3 ans | De 3 ans à 5 ans | Plus de 5 ans |
|---|---------------|------------------|--------------------|---------------------|------------------|
| Obligations contractuelles (échéances annuelles) | | | | | |
| Dette à long terme – Remboursements de capital | 9 623 | 50 | 1 578 | 1 150 | 6 845 |
| Dette à long terme – Paiements d'intérêts | 7 884 | 423 | 815 | 727 | 5 919 |
| Billets à court terme à payer | 955 | 955 | – | – | – |
| Cotisations au régime de retraite ¹ | 151 | 151 | – | – | – |
| Obligations liées à l'environnement ainsi qu'à la mise hors service d'immobilisations | 245 | 25 | 52 | 59 | 109 |
| Conventions d'impartition | 482 | 159 | 235 | 77 | 11 |
| Engagements découlant de contrats de location-exploitation | 44 | 11 | 18 | 12 | 3 |
| Autres | 86 | 17 | 34 | 29 | 6 |
| Total des obligations contractuelles | 19 470 | 1 791 | 2 732 | 2 054 | 12 893 |
| Autres engagements commerciaux (selon l'année d'échéance) | | | | | |
| Facilités de crédit | 2 550 | – | 800 | 1 750 | – |
| Lettres de crédit ² | 151 | 151 | – | – | – |
| Garanties ³ | 330 | 330 | – | – | – |
| Total des autres engagements commerciaux | 3 031 | 481 | 800 | 1 750 | – |

¹ Les cotisations à la caisse de retraite de Hydro One sont généralement versées avec un décalage de 1 mois. Les cotisations de retraite minimales pour 2016 sont fondées sur une évaluation actuarielle établie au 31 décembre 2013 et sur le niveau projeté du salaire ouvrant droit à pension.

² Les lettres de crédit comprennent une lettre de crédit de 139 millions de dollars se rapportant à des conventions de retraite et une autre, de 12 millions de dollars, donnée en garantie à la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (la « SIERE ») en guise de soutien prudentiel.

³ Les garanties correspondent au soutien prudentiel offert à la SIERE par Hydro One Inc. au nom de ses filiales sous forme de garanties de la société mère de 330 millions de dollars.

AUTRES ÉVÉNEMENTS

Convention d'achat de Great Lakes Power Transmission

Le 28 janvier 2016, Hydro One Inc. a conclu une convention visant l'acquisition auprès de Brookfield Infrastructure de diverses entités qui détiennent et contrôlent Great Lakes Power Transmission LP, entreprise de transport d'électricité réglementée de l'Ontario, située sur la rive est du lac Supérieur, au nord et à l'est de Sault Ste. Marie, en Ontario, en contrepartie de 222 millions de dollars en trésorerie, sous réserve des ajustements habituels, et la prise en charge de l'encours de la dette d'environ 151 millions de dollars. L'acquisition est tributaire de l'approbation du Bureau de la concurrence et de l'approbation réglementaire de la CEO. La demande d'approbation relative à l'acquisition a été soumise à la CEO le 10 mars 2016.

Après la clôture de cette acquisition, le réseau de transport de Hydro One comptera pour environ 98 % de la capacité de transport de l'Ontario, soit environ 2 % de plus qu'à l'heure actuelle.

Rémunération à base d'actions – régime incitatif à long terme

Le 31 mars 2016, la société a accordé des attributions aux termes du régime incitatif à long terme. Ces attributions sont constituées d'environ 124 120 droits à la valeur d'actions liées au rendement et 149 120 droits à la valeur d'actions assujetties à des restrictions et seront réglées en instruments de capitaux propres.

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015

Placement secondaire visant des actions ordinaires

Le 14 avril 2016, Hydro One a annoncé la clôture d'un placement secondaire (le « placement ») par la Province, aux termes d'une convention de prise ferme, de 72 434 800 actions ordinaires de Hydro One à la Bourse de Toronto. Par ailleurs, la Province a accordé aux preneurs fermes une option de surallocation visant l'acquisition d'un maximum de 10 865 200 actions ordinaires supplémentaires de Hydro One, laquelle a été exercée intégralement et s'est conclue le 29 avril 2016. Depuis la clôture du placement et de l'option de surallocation, la Province détient directement quelque 70,1 % du total des actions ordinaires émises et en circulation de Hydro One. Ce placement secondaire sans effet dilutif a accru le flottant de Hydro One, qui s'élève maintenant à environ 29,9 % ou 178,2 millions d'actions ordinaires. Hydro One n'a touché aucun produit de la vente de ses actions ordinaires par la Province.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

FPAE

Les FPAE s'entendent des rentrées nettes liées aux activités d'exploitation après les ajustements servant à rendre compte : i) des variations des soldes hors trésorerie liées aux activités d'exploitation, ii) des dividendes payés sur les actions privilégiées et iii) de la distribution à la participation sans contrôle. La direction estime que les FPAE sont utiles à titre de mesure complémentaire des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la société, car ils excluent les fluctuations temporelles du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie et des flux de trésorerie non attribuables aux actionnaires ordinaires. C'est pourquoi ils constituent une mesure uniforme de la performance des actifs de la société en matière de production de trésorerie.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des rentrées nettes liées aux activités d'exploitation et des FPAE :

| Trimestres clos les 31 mars <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | 2016 | 2015 |
|---|-------------|-------------|
| Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation | 373 | 426 |
| Variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation | 18 | 66 |
| Dividendes sur les actions privilégiées | (6) | (4) |
| Distribution à la participation sans contrôle | (3) | – |
| FPAE | 382 | 488 |

Bénéfice par action ajusté

Le bénéfice de base et dilué par action ajusté indiqué dans le tableau qui suit a été établi par la direction à titre d'information supplémentaire en présumant que le nombre total d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 595 000 000 au cours des trimestres clos respectivement les 31 mars 2016 et 2015. Cette information pro forma supplémentaire est utilisée en interne par la direction depuis le PAPE visant le placement des actions ordinaires de la société, effectué en novembre 2015, qui s'en sert afin d'évaluer la performance de la société, et elle est jugée utile pour éliminer l'incidence de l'émission d'actions ordinaires en faveur de la Province avant le PAPE. Avant la réalisation du PAPE, la Province était le seul actionnaire de Hydro One et la présentation de l'information sur le bénéfice par action ordinaire ne constituait pas une information utile. Le bénéfice par action ordinaire est considéré comme une mesure importante et la direction estime que sa présentation pour toutes les périodes, compte tenu du nombre d'actions en circulation au moment du PAPE et par la suite, fournie aux utilisateurs une base d'évaluation des activités de la société en regard de celles de sociétés comparables et de périodes antérieures.

| Trimestres clos les 31 mars <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | 2016 | 2015 |
|---|-------------|-------------|
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 208 | 228 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pro forma | | |
| De base | 595 000 000 | 595 000 000 |
| Effet des régimes d'octroi d'actions potentiellement dilutifs | 1 131 071 | – |
| Dilué | 596 131 071 | 595 000 000 |
| Bénéfice par action ajusté | | |
| De base | 0,35 \$ | 0,38 \$ |
| Dilué | 0,35 \$ | 0,38 \$ |

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Province est l'actionnaire majoritaire de Hydro One. La SIERE, Ontario Power Generation Inc. (« OPG »), la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (la « SFIEO »), la CEO et Hydro One Brampton sont apparentées à Hydro One puisque la Province les contrôle ou exerce une influence notable sur celles-ci. Un résumé des opérations entre apparentés qui ont eu lieu au cours du trimestre clos le 31 mars 2016 est fourni ci-après :

| Apparenté | Opération | Trimestres clos les 31 mars | |
|---|--|-----------------------------|------|
| | | 2016 | 2015 |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | | | |
| Province | Versement de dividendes | 176 | 29 |
| SIERE | Achats d'électricité | 710 | 791 |
| | Produits tirés des services de transport (fondés sur les tarifs de transport uniformes approuvés par la CEO) | 376 | 405 |
| | Produits tirés de la distribution liés à la protection des tarifs ruraux | 31 | 32 |
| | Produits tirés de la distribution liés à l'approvisionnement en électricité de collectivités située dans les régions éloignées du Nord | 8 | 8 |
| | Financement reçu relativement aux programmes de conservation et de gestion de la demande | 7 | 12 |
| OPG | Achats d'électricité | 2 | 6 |
| | Produits tirés de la prestation de services de construction et d'entretien de l'équipement | 1 | 2 |
| | Coûts passés en charges au titre de l'achat de services | 1 | 1 |
| SFIEO | Paiements en remplacement des impôts sur le bénéfice des sociétés | – | 18 |
| | Achats d'électricité visés par des contrats d'électricité administrés par la SFIEO | – | 2 |
| | Frais payés au titre de l'indemnisation (a pris fin le 31 octobre 2015) | – | 5 |
| CEO | Frais liés à la CEO | 4 | 3 |
| Hydro One Brampton | Produits tirés des services de gestion et d'administration et du réseau de compteurs intelligent. | 1 | – |

Au 31 mars 2016, les montants à recevoir des apparentés ou à payer à ceux-ci à la suite des opérations susmentionnées s'élevaient, respectivement, à 170 millions de dollars et à 136 millions de dollars, contre 191 millions de dollars et 138 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2015. Au 31 mars 2016, les montants à payer à des apparentés incluaient un montant dû à la SIERE de 130 millions de dollars pour des achats d'électricité, contre 134 millions de dollars au 31 décembre 2015.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2016 qui a eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Les tableaux qui suivent présentent les mises à jour de normes comptables (les « ASU ») publiées par le Financial Accounting Standards Board (le « FASB ») s'appliquant à Hydro One.

Directive comptable adoptée récemment

| Numéro de l'ASU | Publication | Description | Date d'entrée en vigueur | Incidence sur Hydro One |
|-----------------|-------------|--|------------------------------|--|
| 2015-04 | Avril 2015 | Les frais d'émission de titres d'emprunt doivent être présentés au bilan en déduction directe de la valeur comptable de l'obligation liée à la dette connexe, comme le sont les escomptes ou les primes relatifs aux titres d'emprunt. | 1 ^{er} janvier 2016 | Reclassement du montant reporté des frais d'émission de titres d'emprunt et du montant net des primes d'émission de titres d'emprunt non amorties, en compensation de la dette à long terme. Directive mise en application de manière rétrospective. |

Directives comptables récemment publiées, mais pas encore adoptées

| Numéro de l'ASU | Publication | Description | Date d'entrée en vigueur | Incidence prévue sur Hydro One |
|-----------------|--------------|--|------------------------------|--------------------------------|
| 2016-02 | Février 2016 | Les preneurs sont tenus de comptabiliser au bilan les droits et les obligations découlant de contrats de location simple à titre d'actifs (le droit d'utiliser l'actif sous-jacent pendant la durée du bail) et de passifs (l'obligation de verser les paiements de location futurs). Ils peuvent se prévaloir d'une exemption à l'égard des contrats à court terme. | 1 ^{er} janvier 2019 | À l'étude |
| 2016-09 | Mars 2016 | Cette ASU simplifie plusieurs aspects de la comptabilisation des opérations dont le paiement est fondé sur des actions, notamment les incidences fiscales, le classement des attributions à titre de capitaux propres ou de passifs et le classement dans l'état des flux de trésorerie. | 1 ^{er} janvier 2017 | À l'étude |
| 2016-10 | Avril 2016 | Cette ASU précise la façon de cerner les obligations de prestation et de mettre en application les directives sur les licences se rapportant aux produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients | 1 ^{er} janvier 2017 | À l'étude |

ÉNONCÉS ET AUTRES INFORMATIONS DE NATURE PROSPECTIVE

Les communications verbales et écrites de la société au public, y compris le présent document, contiennent souvent des énoncés prospectifs qui sont fondés sur les attentes, estimations, prévisions et projections actuelles à l'égard des activités de la société et du secteur dans lequel elle exerce ses activités et elles incluent des prévisions et des hypothèses formulées par la direction de la société. Ces énoncés comprennent notamment les énoncés concernant les tarifs de transport et de distribution de la société découlant des demandes de tarifs; les énoncés à l'égard de la situation de trésorerie de la société, de ses sources de financement et de ses besoins d'exploitation; les énoncés au sujet des facilités de crédit de soutien; les attentes concernant les activités de financement de la société; les énoncés relatifs à la dette venant à échéance; les énoncés sur les notes de crédit; les énoncés concernant les projets en cours ou prévus, y compris les résultats attendus de ces projets et leurs dates d'achèvement; les énoncés visant les investissements en capital ou pour l'aménagement futurs prévus, le calendrier de ces dépenses et les plans d'investissement de la société; les énoncés visant les obligations contractuelles et autres engagements commerciaux de la société; les énoncés relatifs à la CEO; les énoncés portant sur les cotisations de retraite futures; les énoncés portant sur les dividendes; les énoncés portant sur les mesures non conformes aux PCGR; les énoncés liés aux récentes directives concernant la comptabilité; les attentes relatives aux incidences fiscales; les énoncés portant sur le prospectus de base universel; et les énoncés liés aux acquisitions réalisées par la société, notamment celle de Great Lakes Power Transmission LP. Les termes et expressions « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « tenter », « pouvoir », « projeter », « croire », « s'efforcer de », « estimer », « viser », « objectif », « cible » et leurs variantes et autres expressions similaires ainsi que des verbes au futur et au conditionnel servent à signaler ces énoncés prospectifs. Ces énoncés ne sont aucunement une garantie de rendement futur et font intervenir des hypothèses, des risques et des incertitudes que l'on peut difficilement prédire. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qu'expriment, sous-entendent ou laissent prévoir ces énoncés prospectifs. Hydro One n'a pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs et se dégage de toute obligation de le faire, sauf si la loi l'y contraint.

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015

Ces énoncés prospectifs sont fondés sur divers facteurs et hypothèses, notamment les suivants : l'absence de changements imprévisibles du régime législatif et du cadre d'exploitation se rapportant au marché ontarien de l'électricité; des décisions favorables de la CEO et d'autres organismes de réglementation sur les demandes en cours et futures, notamment en matière tarifaire; l'absence de retards imprévus dans l'obtention des approbations requises; l'absence de changements imprévisibles des ordonnances tarifaires ou des méthodes d'établissement des tarifs applicables aux entreprises de distribution et de transport de la société; la poursuite de l'application des PCGR des États-Unis; la stabilité de l'environnement réglementaire; l'absence de changements défavorables de la réglementation environnementale; l'absence de tout événement important survenant hors du cours normal des activités. Ces hypothèses reposent sur les informations dont la société dispose actuellement, y compris les informations obtenues auprès de sources indépendantes. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux que laissent prévoir ces énoncés prospectifs. Bien que Hydro One ignore l'incidence que pourraient avoir ces différences éventuelles, celles-ci pourraient influencer de manière considérable sur ses activités, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et la stabilité de son crédit. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qu'expriment ou laissent entendre ces énoncés prospectifs incluent notamment les suivants :

- les risques associés à la détention par la Province d'une part importante des actions de Hydro One et aux autres relations que Hydro One entretient avec la Province, y compris l'éventualité de conflits d'intérêts survenant entre Hydro One, la Province et des apparentés;
- les risques associés à la réglementation et aux produits d'exploitation de Hydro One, notamment les risques liés aux ordonnances tarifaires, au rendement réel par rapport aux prévisions et aux investissements de capital;
- le risque que la société soit incapable de respecter les exigences prévues par la loi ou la réglementation ou qu'elle doive engager, pour s'y conformer, des frais supplémentaires qu'elle ne pourrait pas recouvrer par le biais des tarifs;
- le risque que les installations de Hydro One soient exposées à des intempéries, désastres naturels ou autres phénomènes imprévus pour lesquels la société n'est pas assurée ou par suite desquels la société pourrait faire l'objet de demandes d'indemnisation;
- l'opposition du public aux projets planifiés et les délais d'obtention des approbations ou de conclusion des ententes nécessaires aux projets ou leur refus;
- le risque que Hydro One ait à engager des coûts importants pour transférer des actifs situés dans des réserves, tel qu'il est défini dans la *Loi sur les Indiens (Canada)*;
- les risques associés à la sécurité des systèmes d'information et au maintien d'une infrastructure complexe de systèmes de technologie de l'information;
- les risques liés aux caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre de la société et à l'incapacité potentielle de celle-ci d'attirer et de fidéliser un personnel qualifié;
- le risque de conflits de travail et la possibilité que la société soit incapable de négocier des conventions collectives adéquates selon des modalités acceptables et conformes aux décisions tarifaires de la société;
- le risque que la société ne parvienne pas à obtenir un financement suffisant ainsi qu'à un coût raisonnable pour rembourser la dette arrivant à échéance et financer les investissements en capital;
- le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt et à l'incapacité éventuelle de gérer le risque de crédit;
- le risque que la société échoue à mettre en œuvre les programmes d'investissement nécessaires au bon fonctionnement de ses actifs ou à réaliser ces programmes en temps opportun;
- le risque lié au non-respect de la réglementation environnementale, à l'incapacité à réduire les risques importants liés à la santé et à la sécurité ou à l'impossibilité de recouvrer les dépenses environnementales par le biais des demandes tarifaires;
- le risque que les hypothèses sous-jacentes aux passifs environnementaux comptabilisés et aux actifs réglementaires connexes puissent changer;
- le risque que les coûts liés aux régimes de retraite de la société ne puissent pas être recouverts par le biais des tarifs futurs et l'incertitude qui entoure le traitement que les organismes de réglementation réserveront aux coûts des régimes de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages postérieurs au départ à la retraite;
- la possibilité que Hydro One doive engager des charges importantes pour remplacer des fonctions actuellement imparties advenant que les conventions conclues par la société avec Inergi LP ou Brookfield Solutions Globales Intégrées soient résiliées ou arrivent à échéance avant qu'un nouveau fournisseur de services soit choisi;
- les risques liés à l'incertitude économique ainsi qu'à la volatilité des marchés financiers;
- l'incapacité de la société à dresser ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis;
- l'incidence de la propriété par la Province de terrains essentiels au réseau de transport de la société.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Certains de ces facteurs et d'autres sont analysés plus en détail à la rubrique « Gestion des risques et facteurs de risque » du rapport de gestion de l'exercice 2015.

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015

De plus, Hydro One tient à avertir le lecteur que les informations incluses dans le présent rapport de gestion à propos des perspectives de la société sur certains sujets, y compris les investissements futurs éventuels de celle-ci, ne sont fournies que pour donner une idée de la nature de certains des plans futurs de la société et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Des informations additionnelles sur Hydro One, y compris sa notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.